

Formation au port des Appareils Respiratoires Isolants et Surveillant Bouteilles (ARI) MMG V2023

Durée	Public(s) concerné(s)	Prérequis	Nombre de stagiaires	Information Importante
4H00	Personnel appelé à travailler en atmosphère non respirable (présence de produits nocifs ou toxiques ; taux d'oxygène insuffisant ; air vicié) Formation dédiée aux candidats débutants ou en phase de renouvellement	Absence de contre-indications médicales au port d'un ARI ou au travail en hauteur (attestation à remplir par l'employeur - excepté pour la qualification surveillant bouteilles seul) Formation GIES (1 ou 2) ou N1/N2 (délivrée par un organisme de formation labellisé par France Chimie) ou BVCA de moins de 3 ans, ou VolVCA de moins de 4 ans ou équivalent EU pour se présenter à la formation ARI	Minimum : 3 Maximum : 6	Selon l'INRS (ED 98) : « L'étanchéité d'une pièce faciale peut être anéantie par une barbe (même de deux jours), des favoris, des cicatrices, des éruptions cutanées, des lunettes ». Un test d'étanchéité sera réalisé à l'entrée en formation ; il conditionnera la validation du candidat. Si le participant est dans l'incapacité de porter l'ARI, il pourra valider la qualification surveillant bouteilles seul.

Objectifs pédagogiques

Acquérir la connaissance et le savoir-faire nécessaires à l'utilisation en sécurité des appareils respiratoires isolants autonomes et à adduction d'air, pour sa propre sécurité et celle de leur(s) équipe(s) . A l'issue de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître les risques inhérents aux travaux en présence d'un air vicié et le travail sous appareils respiratoire isolant permettant de s'en préserver (détecteur individuel, appareil respiratoires divers)
- Savoir contrôler, s'équiper et travailler avec un ARI (autonome et adduction d'air)

Validité du titre	La validité du certificat obtenu est de 1 an
Titres et qualités du formateur / testeur	Formateur formé à la pédagogie et labellisé ARI par le GIPHISE en ARI – Le formateur a suivi une formation GIES1 ou est formateur GIES
Moyens pédagogiques	> Vidéo projection pour la partie théorique et un power point d'animation . Grille évaluation fournie par le MMG > ARI (autonome et adduction d'air), plateau technique agréé GIPHISE (échafaudage, capacité) pour la partie pratique
Modalités pédagogiques	Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient.
Lieu de la formation	Sur un de nos sites équipés pour la formation ou sur votre site avec vos moyens.
Document délivré à la suite de l'évaluation	A l'issue de la formation, une carte GIPHISE/France Chimie nominative sera éditée et envoyée à l'employeur sous réserve : > de la réussite du candidat aux évaluations théorique et pratique > de la réception du dossier candidat dûment renseigné par l'employeur (attestation de non contre-indication médicale au port de l'ARI et au travail en hauteur, ...)

Enseignements conformes au Cahier des Charges FRANCE CHIMIE/GIPHISE

1 - PARTIE THEORIQUE (60 mn) via le power point MMG

Introduction

Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation
Cadre réglementaire et contractuel

Le risque respiratoire

La circulation d'un produit dangereux dans l'organisme
Le manque ou l'absence d'oxygène
Le monoxyde de carbone

Les équipements de détection et de protection

Le détecteur « 4 mesures »
Les appareils respiratoires filtrants
Les 2 principaux types d'ARI, leurs avantages et inconvénients

L'ARI (à adduction d'air et autonome)

Les différents éléments constitutifs
Le principe de fonctionnement
La mise en œuvre de l'équipement et les différents contrôles
La durée d'utilisation
La composition d'une équipe et le rôle de chaque membre

PARTIE PRATIQUE soumise à évaluation (120 mn)

Exercice 1 : ARI autonome (non évalué pour la qualification surveillant bouteilles seul)

> Réalisation des contrôles nécessaires avant utilisation
> Réalisation d'un parcours de 10 minutes permettant de prendre en compte le poids et l'encombrement de l'appareil (utilisation d'une échelle, accès à un échafaudage)

Exercice 2 : adduction d'air (pour la qualification surveillant bouteilles seul, l'évaluation portera uniquement sur le poste de surveillant)

> Pour une équipe de 3 personnes (2 sous masque et un surveillant bouteilles), mise en place avec réalisation des différents contrôles matériel
> Réalisation d'un parcours durant 20 minutes permettant de prendre en compte la gestion des flexibles durant les déplacements (échelle, échafaudage, capacité)
> Tests de réaction du candidat en cas de coupure d'air :
- Une 1ère coupure < à 10 secondes réalisée par le formateur durant le parcours
- Une 2nde coupure en fin d'exercice, au cours de laquelle le candidat doit parcourir une dizaine de

Evaluation des connaissances

Questionnaire MMG/PRO/003 à Choix Multiples / Correction en commun et bilan pédagogique du stage (45mn)